

Dossier d'instruction

PIECE A : DELIBERATION DE LA COMMUNE

PIECE B : RAPPORT TECHNIQUE

PIECE C : NOTICE D'INCIDENCE

PIECE D : RAPPORTS DES HYDROGEOLOGUES AGREES

PIECE E : ENQUETE PARCELLAIRE, ACQUISITION DU PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT

PIECE F : ENQUETE PARCELLAIRE – INSTAURATION DES SERVITUDES DU PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE

PIECE G : Analyse règlementaire sur la qualité de l'eau

PIECE H : ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

ANNEXES

05/09/2017- CAPTAGE MPRPG

06/07/2015 – PRODUCTION MPP2B

15/10/2012- CAPTAGE 9RP

02/07/2012- CAPTAGE

SPECI 2 JUILLET 2012

BILAN 2014/2013

SYNTHESE DE 2012 A 2017



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

MAIRIE CAMON

8, rue Georges d'Armagnac

09500 CAMON

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

COMMUNE CAMON

Prélèvement et mesures de terrain du 05/09/2017 à 10h34 pour l'ARS et par CAMP : MATHIEU SOUILIJAERT

Nom et type d'installation : AMARA (CAPTAGE)Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINENom et localisation du point de surveillance : EXHAURE AMARA - CAMON (ROBINET AMONT)Code point de surveillance : 000000719Code installation : 000227Type d'analyse : MPRPGCode Sise analyse : 00109100Référence laboratoire : F-17-43352Numéro de prélèvement : 00900109001Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900109001)**Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

mardi 14 novembre 2017

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
De l'Agence Régionale de Santé
Le Délégué Départemental par intérim


Laurent POQUET

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de l'ARIÈGE
1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076
09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,6	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,9	unitépH				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxygène dissous	9,3	mg/L				
Oxygène dissous % Saturation	100	%sat				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,19	NFU				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1	µg/l				
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<1	µg/l				
Trichloroéthylène	<1	µg/l				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0,05	mg/L		1,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<1	mg/LCO3				
CO2 libre calculé	4	mg/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	1	qualit.				
Hydrogencarbonates	200	mg/L				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,60	unitépH				
Titre alcalimétrique complet	16,5	°f				
Titre hydrotimétrique	17,7	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	<5	µg/l				
Manganèse total	<5	µg/l				
MINERALISATION						
Calcium	64,03	mg/L				
Chlorures	2,7	mg/L		200		
Conductivité à 25°C	347	µS/cm				
Magnésium	4,53	mg/L				
Potassium	0,92	mg/L				
Silicates (en mg/L de SiO2)	5,24	mg/L				
Sodium	2,05	mg/L		200		
Sulfates	15,1	mg/L		250		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<5	µg/l				
Arsenic	<5	µg/l		100		
Bore mg/L	<0,010	mg/L				
Cadmium	<1	µg/l		5		
Fluorures mg/L	0,093	mg/L				
Nickel	<5	µg/l				
Sélénium	<5	µg/l		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,47	mg/L C		10		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L		4,0		
Nitrates (en NO3)	1,2	mg/L		100,0		
Nitrites (en NO2)	<0,05	mg/L				
Phosphore total (en P2O5)	<0,04	mg/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL		10000		
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		20000		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0,030	µg/l		2,0		

Agence Régionale de Santé Occitanie
 Délégation départementale de l'ARIÈGE
 1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076
 09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36

2,4-MCPA	<0,010	µg/l	2,0		
Triclopyr	<0,020	µg/l	2,0		
PESTICIDES CARBAMATES					
Asulame	<0,100	µg/l	2,0		
PESTICIDES DIVERS					
Aminopyralid	N.M.	µg/l	2,0		
AMPA	<0,030	µg/l	2,0		
Bentazone	<0,010	µg/l	2,0		
Bromadiolone	<0,050	µg/l	2,0		
Clopyralid	<0,100	µg/l	2,0		
Cyprosulfamide	<0,010	µg/l	2,0		
Fluroxypir	<0,100	µg/l	2,0		
Glyphosate	<0,030	µg/l	2,0		
Piclorame	<0,05	µg/L	2,0		
Total des pesticides analysés	<0,01	µg/l	5,0		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
Dicamba	<0,100	µg/l	2,0		
PESTICIDES SULFONYLUREES					
Amidosulfuron	<0,020	µg/l	2,0		
Metsulfuron méthyl	<0,010	µg/l	2,0		
Thifensulfuron méthyl	<0,010	µg/l	2,0		
PESTICIDES TRIAZOLES					
Thiencarbazone-méthyl	<0,010	µg/l	2,0		

Agence Régionale de Santé Occitanie
 Délégation départementale de l'ARIÈGE
 1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076
 09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36



Délégation Territoriale de l'ARIEGE

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires
 Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr
 Téléphone : 05.34.09.83.67
 Fax : 05.34.09.36.40

Mairie CAMON
 8, rue Georges d'Armagnac

09500 CAMON

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

COMMUNE CAMON

Prélèvement et mesures de terrain du 06/07/2015 à 14h30 pour l'ARS et par CAMP : MATHIEU SOULIJAERT

Nom et type d'installation : PRODUCTION CAMON (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR DE CAMON - CAMON (ROBINET DE PRELEVEMENT)

Code point de surveillance : 0000005170 Code installation : 003408 Type d'analyse : MPP2B

Code Sise analyse : 00100317 Référence laboratoire : F-15-32185 Numéro de prélèvement : 00900100137

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900100137)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Préfet et par délégation,
 par empêchement de la Directrice générale
 de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées,
 Le responsable du pôle prévention et gestion
 des alertes sanitaires de l'Ariège

Eric Pascal

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
 10 Chemin du Raisin - 31050 TOULOUSE CEDEX 9
 0 820 295 548 0 99 99 1 111
www.ars.midi-pyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de l'Ariège
 16d Alsace Lorraine BP 30076 - 09008 FOIX CEDEX

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16.9	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.60	unitésH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0.10	mg/LCl2				
Chlore total	0.11	mg/LCl2				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				15.0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.11	NFU		1		0.5
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<1	µg/l		1.0		
Biphényle	<0.010	µg/l				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0.5	µg/l		1		
Dichloroéthane-1.2	<1	µg/l		3		
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	<1	µg/l		10		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<1	µg/l		10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<6	mg/LCO3				
CO2 libre calculé	9	mg/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	qualit.			1.0	2.0
Hydrogencarbonates	216	mg/L				
pH	7.70	unitésH			6.5	9.0
pH d'équilibre à la T° échantillon	7.56	unitésH				
Titre alcalimétrique complet	17.8	°F				
Titre hydrotimétrique	19.9	°F				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<5	µg/l				200
Manganèse total	<5	µg/l				50
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-2-hydroxy	<0.010	µg/l		0.1		
Atrazine-désoisopropyl	<0.040	µg/l		0.1		
Atrazine désoisopropyl-2-hydroxy	<0.050	µg/l		0.1		
Atrazine déséthyl	<0.020	µg/l		0.1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	N.M.	µg/l		0.1		
Atrazine déséthyl désoisopropyl	<0.050	µg/l		0.1		
Hydroxyterbutylazine	<0.010	µg/l		0.1		
Simazine hydroxy	<0.030	µg/l		0.1		
Terbutyl-déséthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Terbutylazin déséthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	<0.010	µg/l		0.1		
MINERALISATION						
Calcium	69.18	mg/L				
Chlorures	2.8	mg/L				250
Conductivité à 25°C	379	µS/cm			200	1100
Magnésium	4.72	mg/L				
Potassium	0.96	mg/L				
Sodium	2.28	mg/L				200
Sulfates	18.4	mg/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<5	µg/l				200
Arsenic	<0.5	µg/l		10		
Barium	0.0160	mg/L		1		
Bore mg/L	0.0060	mg/L		1		
Cyanures totaux	<5	µg/l CN		50		
Fluorures mg/L	0.052	mg/L		2		
Mercur	<0.3	µg/l		1		
Sélénium	<0.5	µg/l		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0.56	mg/L C				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						

—
—
—

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
10, Chemin du Faïon - 31050 TOULOUSE CEDEX 9
0 320 295 548  0 939 11 111
www.ars.midi-pyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de l'Ariège
1 Bd Alsace Lorraine BP 30076 - 09005 FOIX CEDEX

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,1
Nitrates (en NO3)	2,1	mg/L		50,0	
Nitrites (en NO2)	<0,05	mg/L		0,1	
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
Activité alpha alobale en Ba/L	<0,03	Ba/L			
Activité bêta attribuable au K40	0,015	Ba/L			
Activité bêta alobale en Ba/L	<0,03	Ba/l			
Activité Tritium (3H)	<7,8	Ba/l			100,0
Dose totale indicative	<0,1	mSv/an			0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/100mL			0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/100mL			0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL		0	
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Acétochlore	<0,010	µg/l		0,1	
Alachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Boscalid	<0,020	µg/l		0,1	
Dichloromide	<0,050	µg/l		0,1	
Diméthénamide	<0,010	µg/l		0,1	
ESA alachlore	<0,010	µg/l		0,1	
ESA metazachlore	<0,100	µg/l		0,1	
ESA metolachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Fenhexamid	<0,050	µg/l		0,1	
Isoxaben	<0,010	µg/l		0,1	
Métazachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Métolachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Napropamide	<0,010	µg/l		0,1	
Oryzalin	<0,100	µg/l		0,1	
OXA alachlore	<0,010	µg/l		0,1	
OXA metazachlore	<0,010	µg/l		0,1	
OXA metolachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Propachlore	<0,010	µg/l		0,1	
Propyzamide	<0,050	µg/l		0,1	
Pyroxsulame	<0,010	µg/l		0,1	
Tébutam	<0,050	µg/l		0,1	
Tolylfluanide	<0,040	µg/l		0,1	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2,4,5-T	<0,010	µg/l		0,1	
2,4-D	<0,010	µg/l		0,1	
2,4-MCPA	<0,010	µg/l		0,1	
Dichlorprop	<0,010	µg/l		0,1	
Diclofop méthyl	<0,010	µg/l		0,1	
Fénoxaprop-éthyl	<0,010	µg/l		0,1	
Fluazifop butyl	<0,010	µg/l		0,1	
Mécoprop	<0,010	µg/l		0,1	
Triclopyr	<0,050	µg/l		0,1	
PESTICIDES CARBAMATES					
Asulame	<0,100	µg/l		0,1	
Carbaryl	<0,020	µg/l		0,1	
Carbendazime	<0,010	µg/l		0,1	
Carbétamide	<0,010	µg/l		0,1	
Carbofuran	<0,010	µg/l		0,1	
Fenoxycarbe	<0,050	µg/l		0,1	
Méthiocarb	<0,010	µg/l		0,1	
Méthomyl	<0,050	µg/l		0,1	
Molinate	<0,010	µg/l		0,1	
Prosulfocarbe	<0,010	µg/l		0,1	
Pyrimicarbe	<0,010	µg/l		0,1	
Thiophanate méthyl	<0,010	µg/l		0,1	
PESTICIDES DIVERS					
2,6 Dichlorobenzamide	<0,020	µg/l		0,1	
Acétamiprid	<0,010	µg/l		0,1	
Aclonifen	<0,010	µg/l		0,1	
AMPA	<0,030	µg/l		0,1	
Benoxacor	<0,010	µg/l		0,1	
Bentazone	<0,050	µg/l		0,1	
Bifenox	<0,050	µg/l		0,1	
Bromacil	<0,020	µg/l		0,1	
Butraline	<0,010	µg/l		0,1	
Chloridazone	<0,010	µg/l		0,1	
Chlorothalonil	<0,020	µg/l		0,1	
Clethodime	<0,010	µg/l		0,1	
Clomazone	<0,010	µg/l		0,1	
Clopyralid	<0,100	µg/l		0,1	
Cloaintocet-mexyl	<0,010	µg/l		0,1	
Clothianidine	<0,010	µg/l		0,1	
Cyprodinil	<0,010	µg/l		0,1	
Cyprosulfamide	<0,010	µg/l		0,1	
Desmethylnorflurazon	<0,010	µg/l		0,1	

Diclofenac	<0.020	µg/l	0.1		
Dicofof	<0.050	µg/l	0.1		
Diflufenicanil	<0.02	µg/l	0.1		
Diméthomorphé	<0.010	µg/l	0.1		
Dodine	<0.010	µg/l	0.1		
Ethofumésate	<0.010	µg/l	0.1		
Fenprovidin	<0.010	µg/l	0.1		
Fenproimorphé	<0.050	µg/l	0.1		
Fluquinconazole	<0.020	µg/l	0.1		
Flurochloridone	<0.010	µg/l	0.1		
Fluroxvoir	<0.100	µg/l	0.1		
Flurtamone	<0.010	µg/l	0.1		
Glufosinate	<0.03	µg/l	0.1		
Glvphosate	<0.030	µg/l	0.1		
Imazamox	<0.010	µg/l	0.1		
Imidaclopride	<0.010	µg/l	0.1		
Isoxaflutole	<0.100	µg/l	0.1		
Lenacile	<0.010	µg/l	0.1		
Métalaxyl	<0.010	µg/l	0.1		
Métaldéhyde	<0.050	µg/l	0.1		
Norflurazon	<0.010	µg/l	0.1		
Oxadixyl	<0.010	µg/l	0.1		
Oxvfluorène	<0.010	µg/l	0.1		
Pendiméthaline	<0.010	µg/l	0.1		
Prochlorazé	<0.010	µg/l	0.1		
Procyimidone	<0.010	µg/l	0.1		
Pvriphénox	<0.010	µg/l	0.1		
Pvriméthanyl	<0.010	µg/l	0.1		
Quimerac	<0.010	µg/l	0.1		
Quinoxvfen	<0.010	µg/l	0.1		
Spiroxamine	<0.050	µg/l	0.1		
Tébufénozide	<0.010	µg/l	0.1		
Tétraconazole	<0.020	µg/l	0.1		
Thiaclopride	<0.010	µg/l	0.1		
Thiaméthoxam	<0.010	µg/l	0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/l	0.5		
Trifluraline	<0.010	µg/l	0.1		
Vinchloroline	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
Bromoxnyl	<0.030	µg/l	0.1		
Bromoxnyl octanoate	<0.050	µg/l	0.1		
Dicamba	<0.100	µg/l	0.1		
Imazaméthabenz-méthyl	<0.010	µg/l	0.1		
Ioxnyl	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
Aldrine	<0.010	µg/l	0.0		
Chlordane alpha	<0.020	µg/l	0.1		
Chlordane bêta	<0.020	µg/l	0.1		
DDD-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDD-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDÉ-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDÉ-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDT-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDT-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
Dieldrine	<0.020	µg/l	0.0		
Diméthachlore	<0.01	µg/l	0.1		
Endosulfan alpha	<0.010	µg/l	0.1		
Endosulfan bêta	<0.010	µg/l	0.1		
Endosulfan total	<0.020	µg/l	0.1		
Endrine	<0.010	µg/l	0.1		
HCH alpha	<0.010	µg/l	0.1		
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0.02	µg/l	0.1		
HCH bêta	<0.010	µg/l	0.1		
HCH delta	<0.010	µg/l	0.1		
HCH gamma (lindane)	<0.010	µg/l	0.1		
Heptachlore	<0.010	µg/l	0.0		
Heptachlore époxyde	<0.010	µg/l	0.0		
Hexachlorobenzène	<0.020	µg/l	0.1		
Isodrine	<0.010	µg/l	0.1		
Oxadiazon	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
Cadusafos	<0.010	µg/l	0.1		
Chlorfenvinphos	<0.010	µg/l	0.1		
Chlorpyrifos éthyl	<0.010	µg/l	0.1		
Chlorpyrifos méthyl	<0.010	µg/l	0.1		
Diazinon	<0.010	µg/l	0.1		
Dichlorvos	<0.020	µg/l	0.1		
Diméthoate	<0.010	µg/l	0.1		
Ethiofophos	<0.010	µg/l	0.1		
Fenitrothion	<0.010	µg/l	0.1		
Fenthion	<0.050	µg/l	0.1		
Malathion	<0.010	µg/l	0.1		
Méthidathion	<0.010	µg/l	0.1		
Oxvdiméton méthyl	<0.010	µg/l	0.1		

Parathion éthy	<0 010	µg/l	0 1		
Parathion méthyl	<0 010	µg/l	0 1		
Phoxime	<0 060	µg/l	0 1		
Proprate	<0 100	µg/l	0 1		
Terbuthos	<0 010	µg/l	0 1		
Trichlorfon	<0 010	µg/l	0 1		
Vamidothion	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES PYRETHROIDES					
Alphaméthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Bifenthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Cyfluthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Cyperméthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Deltaméthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Fenprothrine	<0 010	µg/l	0 1		
Lambda Cyhalothrine	<0 010	µg/l	0 1		
Tefluthrine	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES STROBILURINES					
Azoxystrobine	<0 010	µg/l	0 1		
Fluoxastrobine	<0 010	µg/l	0 1		
Kresoxim-méthyle	<0 050	µg/l	0 1		
Picoxystrobine	<0 010	µg/l	0 1		
Pyraclostrobine	<0 010	µg/l	0 1		
Trifloxystrobine	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES SULFONYLUREES					
Amidosulfuron	<0 020	µg/l	0 1		
Flazasulfuron	<0 010	µg/l	0 1		
Mésosulfuron-méthyl	<0 010	µg/l	0 1		
Metsulfuron méthyl	<0 010	µg/l	0 1		
Nicosulfuron	<0 010	µg/l	0 1		
Rimsulfuron	<0 010	µg/l	0 1		
Thifensulfuron méthyl	<0 010	µg/l	0 1		
Tribenuron-méthyle	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES TRIAZINES					
Améthrine	<0 010	µg/l	0 1		
Atrazine	<0 010	µg/l	0 1		
Cyanazine	<0 020	µg/l	0 1		
Flufenacet	<0 010	µg/l	0 1		
Hexazinone	<0 010	µg/l	0 1		
Métamitron	<0 010	µg/l	0 1		
Métribuzine	<0 010	µg/l	0 1		
Prométhrine	<0 05	µg/l	0 1		
Propazine	<0 010	µg/l	0 1		
Sébutylazine	<0 010	µg/l	0 1		
Simazine	<0 010	µg/l	0 1		
Terbuméton	<0 020	µg/l	0 1		
Terbutylazin	<0 010	µg/l	0 1		
Terbutrine	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES TRIAZOLES					
Aminotriazole	<0 030	µg/l	0 1		
Bitertanol	<0 010	µg/l	0 1		
Bromuconazole	<0 010	µg/l	0 1		
Cyproconazole	<0 050	µg/l	0 1		
Difénoconazole	<0 02	µg/l	0 1		
Époxiconazole	<0 010	µg/l	0 1		
Fenbuconazole	<0 010	µg/l	0 1		
Fludioxonil	<0 010	µg/l	0 1		
Flusilazol	<0 010	µg/l	0 1		
Hexaconazole	<0 020	µg/l	0 1		
Metconazol	<0 020	µg/l	0 1		
Myclobutanil	<0 010	µg/l	0 1		
Penconazole	<0 020	µg/l	0 1		
Propiconazole	<0 010	µg/l	0 1		
Prothioconazole	<0 100	µg/l	0 1		
Tébuconazole	<0 010	µg/l	0 1		
Thiencarbazone-méthyl	<0 010	µg/l	0 1		
Triadiméfon	<0 040	µg/l	0 1		
Triazamate	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES TRICETONES					
Mésotrione	<0 010	µg/l	0 1		
Sulcotrione	<0 010	µg/l	0 1		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES					
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0 020	µg/l	0 1		
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	<0 050	µg/l	0 1		
Chlortoluron	<0 010	µg/l	0 1		
Desméthylisoproturon	<0 01	µg/l	0 1		
Diuron	<0 010	µg/l	0 1		
Iodosulfuron-méthyl-sodium	<0 010	µg/l	0 1		
Isoproturon	<0 010	µg/l	0 1		
Linuron	<0 050	µg/l	0 1		
Métabenzthiazuron	<0 010	µg/l	0 1		
Métobromuron	<0 010	µg/l	0 1		

metoxuron	<0.010	µg/l	0.1		
Monolinuron	<0.010	µg/l	0.1		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromates	<10	µg/l	10		
Bromoforme	<1	µg/l	100		
Chlorodibromométhane	<1	µg/l	100		
Chloroforme	<1	µg/l	100		
Dichloromonobromométhane	<1	µg/l	100		
Trihalométhanes (4 substances)	<1	µg/l	100		

———
 ———
 ———

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
 10 Chemin du Rasin - 31050 TOULOUSE CEDEX 9
 0 820 265 548  49944477
www.arsmidi-pyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de l'Arège
 1 Bd Suzanne Lorain BP 30076 - 09005 FOIX CEDEX



Délégation Territoriale de l'ARIEGE

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires
 Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr
 Téléphone : 05.34.09.83.67
 Fax : 05.34.09.36.40



MAIRIE CAMON
 8, rue Georges d'Armagnac
 09500 CAMON

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

COMMUNE CAMON

Prélèvement et mesures de terrain du 15/10/2012 à 11h15 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : AMARA (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE AMARA - CAMON (ROB. EAU BRUTE APRES POMPAGE)

Code point de surveillance : 000000719

Code installation : 000227

Type d'analyse : 9RP

Code Sise analyse : 00085196

Référence laboratoire : F-12-39471

Numéro de prélèvement : 00900084904

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900084904)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

lundi 13 mai 2013

Pour le Préfet et par délégation,
 Par empêchement du Directeur Général
 de l'Agence Régionale de Santé,
 Pour le Délégué Territorial de l'Ariège,
 L'ingénieur du Génie Sanitaire

Eric PASCAL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
 10 Chemin du Raisin - 31050 TOULOUSE CEDEX 9
 0 820 205 548 06 91 11 11 11
www.ars.midi-pyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de l'Ariège
 1 Bd Alsace Lorraine BP 30076 - 09008 FOIX CEDEX

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15.4	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.50	unitébH			6.5	9.0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxygène dissous % Saturation	25	%sat				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	ma/L Pt				15.0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	0.11	NFU				2.0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	<1	µa/l		10		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<1	µa/l		10		
Trichloroéthylène	<1	µa/l		10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	<0.05	ma/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<6	ma/LCO3				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	qualit.			1.0	2.0
Hydrogencarbonates	220	ma/L				
pH	7.49	unitébH			6.5	9.0
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	<5	µa/l				200
Manganèse total	<5	µa/l				50
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-déisopropyl	<0.040	µa/l		0.1		
Atrazine déséthyl	<0.020	µa/l		0.1		
Terbuthylazin déséthyl	<0.010	µa/l		0.1		
MINERALISATION						
Calcium	73.6	ma/L				
Chlorures	2.8	ma/L				250
Conductivité à 25°C	381	µS/cm			200	1100
Magnésium	4.7	ma/L				
Silicates (en ma/L de SiO2)	5.1	ma/L				
Sodium	2.2	ma/L				200
Sulfates	16.0	ma/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<5	µa/l		5		
Arsenic	<5	µa/l		10		
Bore ma/L	<0.010	ma/L		1		
Cadmium	<1	µa/l		5		
Fluorures ma/L	0.090	ma/L		2		
Mercuré	<0.25	µa/l		1		
Nickel	<5	µa/l		20		
Sélénium	<5	µa/l		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0.65	ma/L C				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	ma/L				0.1
Nitrates (en NO3)	1.5	ma/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	ma/L		0.5		
Phosphore total (en P2O5)	<0.04	ma/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-M5	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...						
Acétochlore	<0.010	µa/l		0.1		
Alachlore	<0.010	µa/l		0.1		
Boscalid	<0.020	µa/l		0.1		
Cymoxanil	<0.100	µa/l		0.1		
Diméthénamide	<0.010	µa/l		0.1		
Métazachlore	<0.010	µa/l		0.1		
Métolachlore	<0.010	µa/l		0.1		

Naprobamide	<0.010	µg/l	0.1		
Oryzalin	<0.100	µg/l	0.1		
Propachlore	<0.010	µg/l	0.1		
Tébutam	<0.050	µg/l	0.1		
Tolylfluamide	<0.020	µg/l	0.1		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2,4-D	<0.010	µg/l	0.1		
2,4-MCPA	<0.010	µg/l	0.1		
Mécoprop	<0.010	µg/l	0.1		
Triclopyr	<0.020	µg/l	0.1		
PESTICIDES CARBAMATES					
Benfuracarbe	<0.050	µg/l	0.1		
Carbarvyl	<0.010	µg/l	0.1		
Carbendazime	<0.010	µg/l	0.1		
Carbofuran	<0.010	µg/l	0.1		
Fenoxycarbe	<0.050	µg/l	0.1		
Mancozèbe	<1	µg/l	0.1		
Méthomyl	<0.050	µg/l	0.1		
Pyrimicarbe	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES DIVERS					
Aclonifen	<0.010	µg/l	0.1		
AMPA	<0.030	µg/l	0.1		
Benoxacor	<0.010	µg/l	0.1		
Bentazone	<0.010	µg/l	0.1		
Bromacil	<0.020	µg/l	0.1		
Captane	<0.010	µg/l	0.1		
Chloroméquat chlorure	<0.03	µg/l	0.1		
Chlorothalonil	<0.020	µg/l	0.1		
Clorpyralid	<0.100	µg/l	0.1		
Cyprodinil	<0.010	µg/l	0.1		
Dichlobénil	<0.040	µg/l	0.1		
Diméthomorphe	<0.010	µg/l	0.1		
Fenprovidin	<0.010	µg/l	0.1		
Fenpropimorphe	<0.050	µg/l	0.1		
Fluroxypir-méthyl	<0.100	µg/l	0.1		
Folpel	<0.010	µg/l	0.1		
Fosetyl-aluminium	<0.1	µg/l	0.1		
Glufosinate	<0.03	µg/l	0.1		
Glyphosate	<0.030	µg/l	0.1		
Imidaclopride	<0.010	µg/l	0.1		
Isoprodione	<0.010	µg/l	0.1		
Isoxaflutole	<0.050	µg/l	0.1		
Métalaxyle	<0.010	µg/l	0.1		
Norflurazon	<0.010	µg/l	0.1		
Oxadixyl	<0.010	µg/l	0.1		
Oxyfluorfen	<0.010	µg/l	0.1		
Pendiméthaline	<0.010	µg/l	0.1		
Prochloraze	<0.010	µg/l	0.1		
Procymidone	<0.020	µg/l	0.1		
Pyridate	<0.100	µg/l	0.1		
Pyrifénox	<0.010	µg/l	0.1		
Pyriméthanyl	<0.010	µg/l	0.1		
Tébufénozide	<0.010	µg/l	0.1		
Tétraconazole	<0.020	µg/l	0.1		
Thiaclopride	<0.010	µg/l	0.1		
Thiaméthoxam	<0.010	µg/l	0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/l	0.5		
Trifluraline	<0.02	µg/l	0.1		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
Dicamba	N.M	µg/l	0.1		
Imazaméthabenz	<0.010	µg/l	0.1		
Ioxynil	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
Aldrine	<0.020	µg/l	0.0		
DDD-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DD-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDE-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDE-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDT-2,4'	<0.010	µg/l	0.1		
DDT-4,4'	<0.010	µg/l	0.1		
Dieldrine	<0.020	µg/l	0.0		
Endosulfan alpha	<0.010	µg/l	0.1		
Endosulfan bêta	<0.010	µg/l	0.1		
Endosulfan sulfate	<0.010	µg/l	0.1		
Endosulfan total	<0.020	µg/l	0.1		
Endrine	<0.010	µg/l	0.1		
HCH gamma (lindane)	<0.010	µg/l	0.1		
Heptachlore	<0.010	µg/l	0.0		
Heptachlore époxyde	<0.010	µg/l	0.0		
Isadrine	<0.010	µg/l	0.1		
Oxadiazon	<0.010	µg/l	0.1		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					

Chlorpyrifos	<0.010	µg/l		0.1		
Chlorpyrifos éthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Diméthoate	<0.010	µg/l		0.1		
Ométhoate	<0.050	µg/l		0.1		
Parathion éthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Parathion méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Proparate	<0.100	µg/l		0.1		
Vamidothion	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES PYRETHRINOIDES						
Cyperméthrine	<0.02	µg/l		0.1		
Deltaméthrine	<0.010	µg/l		0.1		
Lambda Cyhalothrine	<0.010	µg/l		0.1		
Tefluthrine	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES STROBILURINES						
Azoxystrobine	<0.010	µg/l		0.1		
Pyraclostrobin	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Flazasulfuron	<0.010	µg/l		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Nicosulfuron	<0.010	µg/l		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0.010	µg/l		0.1		
Métamitron	<0.010	µg/l		0.1		
Simazine	<0.010	µg/l		0.1		
Terbutylazin	<0.010	µg/l		0.1		
Terbutryne	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRIAZOLES						
Aminotriazole	<0.030	µg/l		0.1		
Cyproconazole	<0.050	µg/l		0.1		
Epoxyconazole	<0.010	µg/l		0.1		
Fludioxonil	<0.010	µg/l		0.1		
Flusilazol	<0.010	µg/l		0.1		
Hexaconazole	<0.020	µg/l		0.1		
Metconazol	<0.020	µg/l		0.1		
Myclobutanil	<0.010	µg/l		0.1		
Prothioconazole	<0.100	µg/l		0.1		
Tebuconazole	<0.010	µg/l		0.1		
Triadiméfon	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRICETONES						
Mésotrione	<0.010	µg/l		0.1		
Sulcotrione	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Chlortoluron	<0.010	µg/l		0.1		
Diuron	<0.010	µg/l		0.1		
Isoproturon	<0.010	µg/l		0.1		
Linuron	<0.010	µg/l		0.1		
Métabenzthiazuron	<0.010	µg/l		0.1		
Monolinuron	<0.020	µg/l		0.1		

—
—
—

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
10 Chemin du Raisin - 31050 TOULOUSE CEDEX 9
0 820 205 548  0 61 11 11 11
www.ars.midi-pyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de l'Arège
1 Bd Alsace Lorraine BP 30076 - 09008 FOIX CEDEX

<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>



Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Critères de recherche

Département ARIEGE
Commune CAMON
Réseau(x) CAMON
Commune(s) et/ou quartier(s) du réseau - CAMON - CAMON (village), LA BESSE, LE CHIQUET

[Bulletin précédent](#)

[Bulletin postérieur](#)

[Rechercher](#)

Informations générales

Date du prélèvement 02/07/2012 14h15
Commune de prélèvement CAMON
Installation CAMON (100%)
Service public de distribution COMMUNE CAMON
Responsable de distribution MAIRIE CAMON
Maître d'ouvrage MAIRIE CAMON

Conformité

Conclusions sanitaires

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés. Toutefois, la présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau et d'un dysfonctionnement de la désinfection. LA QUALITE DE CETTE EAU DOIT ETRE SURVEILLEE PAR L'EXPLOITANT. REAJUSTER LE TRAITEMENT.

Conformité bactériologique oui

Conformité physico-chimique oui

Respect des références de qualité non

Paramètres analytiques

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Agents de surface (bleu méth.) mg/L	<0,05 mg/L		
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Anthracène	<0,010 µg/l		
Aspect (qualitatif)	0 qualit.		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	7 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Benzantracène	<0,002 µg/l		
Benzo(a)pyrène *	<0,002 µg/l	≤ 0,01 µg/l	
Benzo(b)fluoranthène	<0,002 µg/l	≤ 0,1 µg/l	
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,002 µg/l	≤ 0,1 µg/l	
Benzo(k)fluoranthène	<0,002 µg/l	≤ 0,1 µg/l	

<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>

Carbone organique total	0,78 mg/L C		≤ 2 mg/L C
Chlore libre (2)	<0,02 mg/LCl2		
Chlore total (2)	<0,02 mg/LCl2		
Chlorures	3,4 mg/L		≤ 250 mg/L
Chrome total	<5 µg/l	≤ 50 µg/l	
Coloration	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	414 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Cuivre	<0,005 mg/L	≤ 2 mg/L	≤ 1 mg/L
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,002 µg/l		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Fluoranthène *	<0,010 µg/l		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,002 µg/l	≤ 0,1 µg/l	
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst.*)	<0,002 µg/l		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,002 µg/l	≤ 0,1 µg/l	
Méthyl(2)fluoranthène	<0,002 µg/l		
Méthyl(2)naphthalène	<0,030 µg/l		
Nitrates (en NO3)	2,7 mg/L	≤ 50 mg/L	
Nitrites (en NO2)	<0,05 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Odeur (qualitatif)	0 qualit.		
Phénols (indice phénol C6H5OH) mg/L	<0,005 mg/L		
Plomb	<5 µg/l	≤ 25 µg/l	
Sulfates	23,9 mg/L		≤ 250 mg/L
Température de l'eau (2)	14,3 °C		≤ 25 °C
Titre alcalimétrique complet	18,7 °F		
Titre hydrotimétrique	21,4 °F		
Turbidité néphélométrique NFU	0,16 NFU	≤ 1 NFU	≤ 0,5 NFU
Zinc	<0,005 mg/L		
pH (2)	7,70 unitéPH		≥6,5 et ≤ 9 unitéPH
pH	7,56 unitéPH		≥6,5 et ≤ 9 unitéPH

(2) Analyse réalisée sur le terrain



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

MAIRIE CAMON

8, rue Georges d'Armagnac

09500 CAMON

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

COMMUNE CAMON

Prélèvement et mesures de terrain du 02/07/2012 à 14h15 pour l'ARS et par CAMP : OLIVIER VERRIER

Nom et type d'installation : PRODUCTION CAMON (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEENom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR DE CAMON - CAMON (ROBINET DE PRELEVEMENT)Code point de surveillance : 000005170 Code installation : 003408 Type d'analyse : 9P15Code Sise analyse : 00083393 Référence laboratoire : F-12-27839 Numéro de prélèvement : 00900083072

Prélèvement et mesures de terrain du 02/07/2012 à 14h15 pour l'ARS et par CAMP : OLIVIER VERRIER

Nom et type d'installation : PRODUCTION CAMON (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEENom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR DE CAMON - CAMON (ROBINET DE PRELEVEMENT)Code point de surveillance : 000005170 Code installation : 003408 Type d'analyse : SPECICode Sise analyse : 00084638 Référence laboratoire : F-12-27840 Numéro de prélèvement : 00900083072Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900083072)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés. Toutefois, la présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau et d'un dysfonctionnement de la désinfection. LA QUALITE DE CETTE EAU DOIT ETRE SURVEILLEE PAR L'EXPLOITANT. REAJUSTER LE TRAITEMENT.

Pour le Préfet et par délégation,
par empêchement de la Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées,
Le responsable du pôle prévention et gestion
des alertes sanitaires de l'Ariège

Eric Pascal

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

— Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Délégation départementale de l'ARIÈGE
1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076
— 09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14.3	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.70	unitépH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0.02	mg/LCl2				
Chlore total	<0.02	mg/LCl2				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				15.0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0.16	NFU		1		0.5
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Agents de surface (bleu méth.) mg/L	<0.05	mg/L				
Phénols (indice phénol C6H5OH) mg/L	<0.005	mg/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.56	unitépH			6.5	9.0
Titre alcalimétrique complet	18.7	°F				
Titre hydrotimétrique	21.4	°F				
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Anthracène	<0.010	µg/l				
Benanthracène	<0.002	µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0.002	µg/l		0.01		
Benzo(b)fluoranthène	<0.002	µg/l		0.10		
Benzo(a,h,i)perylène	<0.002	µg/l		0.10		
Benzo(k)fluoranthène	<0.002	µg/l		0.10		
Dibenzo(a,h)anthracène	<0.002	µg/l				
Fluoranthène *	<0.010	µg/l				
Hydrocarb. polycycl. arom. (4subst.)	<0.002	µg/l		0.10		
Hydrocarb. polycycl. arom. (6subst. *)	<0.002	µg/l				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0.002	µg/l		0.10		
Méthyl(2)fluoranthène	<0.002	µg/l				
Méthyl(2)naphtalène	<0.030	µg/l				
Naphtalène	N.M.	µg/l				
MINERALISATION						
Chlorures	3.4	mg/L				250
Conductivité à 25°C	414	µS/cm			200	1100
Sulfates	23.9	mg/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Chrome total	<5	µg/l		50		
Cuivre	<0.005	mg/L		2		1
Plomb	<5	µg/l		10		
Zinc	<0.005	mg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0.78	mg/L C				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.1
Nitrates (en NO3)	2.7	mg/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	mg/L		0.1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	7	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml -MS	1	n/100mL				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0		

Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Délégation départementale de l'ARIÈGE
1, Bd Alsace Lorraine - BP 30076
09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36



L'ARS vous informe sur la qualité de votre eau Les résultats de l'année 2014

Collectivité : **COMMUNE CAMON**

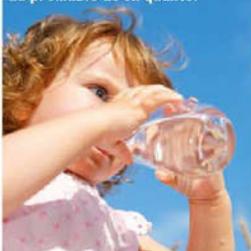
Réseau : **CAMON**

De la source au robinet, votre eau est très surveillée

Bon à savoir

Pour éviter tout risque de contamination du réseau au public il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.



Même après une courte absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

L'installation d'un adoucisseur sur le réseau d'eau froide n'a pas de justification sanitaire et peut présenter un risque de contamination bactérienne.



Des périmètres de protection sont définis autour des captages, pour prévenir les risques de pollution.

BILANS, SYNTHÈSES, RÉSULTATS D'ANALYSES : RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR LA QUALITÉ DE L'EAU SUR WWW.ARS.MIDIPYRENEES.SANTE.FR RUBRIQUE EAU ET SANTE

L'eau, de par ses caractéristiques (disponibilité en continu, complexité du réseau de distribution...) est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés.

Elle bénéficie d'un important suivi sanitaire composé d'une part d'une surveillance permanente exercée par le distributeur et d'autre part, du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), via sa délégation territoriale de de l'Ariège.

Le contrôle sanitaire s'effectue au captage, à la station de traitement de l'eau et sur votre réseau de distribution. En 2014, 6 prélèvements ont été réalisés pour le compte de l'ARS par le Laboratoire départemental des eaux de l'Ariège sur votre réseau nommé : **CAMON**.

En cas de risque pour la santé des personnes, l'exploitant sous le contrôle de l'ARS, vous informe et peut si nécessaire restreindre, voire interdire temporairement l'usage de l'eau.

Les principaux résultats du contrôle sanitaire sur l'année 2014

- **Bactériologie** : Norme : Absence de bactéries indicatrices de contamination fécale
 - 6 analyse(s) bactériologique(s) réalisée(s) sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
 - Aucune analyse(s) non-conforme(s) aux limites de qualité réglementaires.
 - Eau de bonne qualité bactériologique.
- **Dureté** : Teneur en calcium et magnésium de l'eau
 - Valeur moyenne mesurée : 23,0 °f (degré français).
 - Eau dure.
- **Nitrates** : Norme (limite réglementaire de qualité) : 50 mg/L
 - Valeur moyenne mesurée : 2 mg/L et valeur maximale mesurée : 3 mg/L
 - Toutes les valeurs en nitrates sont conformes à la norme.
- **Aluminium** : Norme (référence réglementaire de qualité) : 200 µg/L
 - Valeur moyenne mesurée : Non mesurée sur la période
 - Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures.
- **Pesticides** : Normes (limite réglementaire de qualité pour une molécule) 0,1 µg/L et (limite réglementaire de qualité pour la somme des molécules) 0,5 µg/L
 - Un minimum de 228 molécules est recherché.
 - Valeur maximale mesurée pour la somme des molécules : Non mesurée sur la période.
 - Paramètres non mesurés sur la période mais ayant été conforme les années antérieures.
- **Périmètres de protection** :
 - L'état d'avancement de la procédure de protection de la ressource est : Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique.
- **Remarques particulières** : Rien à signaler.
- **Conclusion** : Eau de bonne qualité.

009001001



L'ARS vous informe sur la qualité de votre eau Les résultats de l'année 2013

Collectivité : **COMMUNE CAMON**

Réseau : **CAMON**

De la source au robinet, votre eau est très surveillée

Bon à savoir

Pour éviter tout risque de contamination du réseau au public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Même après une courte absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

L'installation d'un adoucisseur sur le réseau d'eau froide n'a pas de justification sanitaire et peut présenter un risque de contamination bactérienne.

Des périmètres de protection sont définis autour des captages, pour prévenir les risques de pollution.

BILANS, SYNTHÈSES, RÉSULTATS D'ANALYSES : RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR LA QUALITÉ DE L'EAU SUR WWW.ARS.MIDIPYRENEES.SANTE.FR
RUBRIQUE EAU ET SANTÉ

L'eau, de par ses caractéristiques (disponibilité en continu, complexité du réseau de distribution...) est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés.

Elle bénéficie d'un important suivi sanitaire composé d'une part d'une surveillance permanente exercée par le distributeur et d'autre part, du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), via sa délégation territoriale de l'ARIEGE.

Le contrôle sanitaire s'effectue au captage, à la station de traitement de l'eau et sur votre réseau de distribution. En 2013, 6 prélèvement(s) a (ont) été réalisé(s) pour le compte de l'ARS par le Laboratoire départemental des eaux de l'Ariège - CAMP, sur votre réseau.

En cas de risque pour la santé des personnes, l'exploitant sous le contrôle de l'ARS, vous informe et peut si nécessaire restreindre, voire interdire temporairement l'usage de l'eau.

Les principaux résultats du contrôle sanitaire sur l'année 2013

- **Bactériologie** : Norme : Absence de bactéries indicatrices de contamination fécale
 - 6 analyse(s) bactériologique(s) réalisée(s) sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
 - 0 analyse(s) non-conforme(s) aux limites de qualité réglementaires.
 - Eau de bonne qualité bactériologique.
- **Dureté** : Teneur en calcium et magnésium de l'eau
 - Valeur moyenne mesurée : 25,3 °F (degré français)
 - Eau dure.
- **Nitrates** : Norme (limite réglementaire de qualité) : 50 mg/L
 - Valeur moyenne mesurée : 4 mg/L et valeur maximale mesurée : 5 mg/L
 - Toutes les valeurs en nitrates sont conformes à la norme.
- **Aluminium** : Norme (référence réglementaire de qualité) : 200 µg/L
 - Valeur moyenne mesurée : Non mesuré sur la période
 - Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures
- **Pesticides** : Normes (limite réglementaire de qualité pour une molécule) 0,1 µg/L et (limite réglementaire de qualité pour la somme des molécules) 0,5 µg/L
 - Un minimum de 178 molécules est recherché.
 - Valeur maximale mesurée pour la somme des molécules : Non mesuré sur la période
 - Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures
- **Périmètres de protection** :
 - L'état d'avancement de la procédure de protection de la ressource est : Procédure en cours
- **Remarques particulières** : Rien à signaler
- **Conclusion** : Eau de bonne qualité.

009001001

Lieu de Prélèvement	Date	Unité de mesure	Titre alcalimétrique complet	°f	Titre hydrométrique	°f	Calcium	mg/L	Chlorures	mg/L	Hydrogencarbonates	mg/L	Magnésium	mg/L	Nitrates (en NO3)	Potassium	mg/L	Sodium	mg/L	Sulfates	mg/L	Carbonates	mg/LCO3	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	Bact. et spores sulfitorédu./100ml	n/100ml	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	Escherichia coli /100ml - MF	n/100ml	
RESERVOIR DE CAMON	05/03/2012	9P1S	19,6	24,8				6,1							3,9					33,5				0	0	0	0	0	0			
CENTRE VILLAGE	02/04/2012	9D1SP																						0	0	0	0	0	0			
RESERVOIR DE CAMON	02/07/2012	9P1S	18,7	21,4				3,4							2,7					23,9				1	0	0	0	0	0			
CAMPING LA BESSE	30/08/2012	9D1SP																						1	0	0	0	0	0			
EXHAURE AMARA	15/10/2012	9RP					73,6	2,8	220	4,7					1,5	2,2			16			0							0			
CENTRE VILLAGE	19/10/2012	9D1SP																						0	0	0	0	0	0			
CAMPING LA BESSE	10/12/2012	9D1SP																						0	0	0	0	0	0	0		
RESERVOIR DE CAMON	24/01/2013	9P1S	24,2	28,4				5,3							4,9				25,9					0	0	0	0	0	0			
CENTRE VILLAGE	06/03/2013	9D1SP																						0	0	0	0	0	0			
RESERVOIR DE CAMON	06/05/2013	9P1S	19,6	22,2				3,9							2,7				20,4					0	0	0	0	0	0			
CAMPING LA BESSE	15/07/2013	9D1SP																						0	0	0	0	0	0			
CENTRE VILLAGE	05/09/2013	9D1SP																						0	0	0	0	0	0	0		
CAMPING LA BESSE	13/11/2013	9D1SP																						0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	07/01/2014	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
RESERVOIR DE CAMON	06/03/2014	MPP1A	21	24,9				4,3							3,3				21					0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	19/05/2014	MPD2B													2,2									0	0	0	0	0	0	0		
CAMPING LA BESSE	24/07/2014	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	09/09/2014	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	09/09/2014	PHYR2													2,1															0		
RESERVOIR DE CAMON	27/10/2014	MPP1A	18,2	21				4,8							1,8				17,6					0	0	0	0	0	0	0		
CAMPING LA BESSE	08/01/2015	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
RESERVOIR DE CAMON	26/03/2015	MPP1A	20	22,5				4,3							3				23					0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	07/05/2015	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
RESERVOIR DE CAMON	06/07/2015	MPP2B	17,8	19,9				2,8	216	4,72					2,1	0,96		2,28	18,4			0		0	0	0	0	0	0	0		
CAMPING LA BESSE	03/09/2015	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	27/10/2015	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
RESERVOIR DE CAMON	05/01/2016	MPP1A	17,1	19,4				3,9							2,2				21,7					0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	17/02/2016	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
CAMPING LA BESSE	04/05/2016	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
CENTRE VILLAGE	07/06/2016	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
RESERVOIR DE CAMON	12/09/2016	MPP1A	17,2	18,6				3,1							1,2				14,3					0	0	0	0	0	0	0	0	
CENTRE VILLAGE	12/10/2016	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
RESERVOIR DE CAMON	12/01/2017	MPP1A	17	19,3				4							2,2				22,3					0	0	0	0	0	0	0	0	
CAMPING LA BESSE	02/03/2017	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
RESERVOIR DE CAMON	04/05/2017	MPP1A	18,2	21,1				4,8							3,2				28,6					0	0	0	0	0	0	0	0	
CAMPING LA BESSE	04/07/2017	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
EXHAURE AMARA	05/09/2017	MPPRG	16,5	17,7				2,7	200	4,53					1,2	0,92		2,05	15,1			0		0	0	0	0	0	0	0		
CENTRE VILLAGE	06/09/2017	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
CENTRE VILLAGE	09/11/2017	MPD1B																						0	0	0	0	0	0	0	0	
			13	13			3	14	3	3			16	2	16	2	3	14	3	35	3	35		35	37	35	37		37	37		
			Nombre d'analyse																													

Dossier d'instruction

PIECE A : DELIBERATION DE LA COMMUNE

PIECE B : RAPPORT TECHNIQUE

PIECE C : NOTICE D'INCIDENCE

PIECE D : RAPPORTS DES HYDROGEOLOGUES AGREES

PIECE E : ENQUETE PARCELLAIRE, ACQUISITION DU PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT

PIECE F : ENQUETE PARCELLAIRE – INSTAURATION DES SERVITUDES DU PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE

PIECE G : ANALYSE REGLEMENTAIRE SUR LA QUALITE DE L'EAU

PIECE H : Etude technico-économique

ANNEXES

I. Faisabilité technico-économique de la protection des captages

Les coûts présentés dans cette partie sont des Estimations.

Attention : les aides de l'Agence ne sont accessibles que si le prix de l'eau atteint 1 € HT/ m³ pour le service eau potable et ne sont qu'applicables jusqu'au 31/12/2018.

Comme CAMON est une commune rurale, les subventions estimées sont de :

- 70% pour les acquisitions foncières prévues à l'article 8 (protection de la ressource),
- 50% pour les autres opérations prioritaires,
- 70% pour les études.

Ce taux sera obtenu par mobilisation des crédits classiques de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Le Conseil général peut financer le traitement à hauteur de 60% toutes aides confondues.

Annexe 10: Synthèse des coûts de la procédure.

I. 1. Estimation du coût de réhabilitation des ouvrages et des servitudes sur le PPI

I. 1. 1. Travaux d'aménagement et entretien

L'intérieur des PPI devra être fauché et maintenu en état régulièrement.

L'hydrogéologue demande à ce que les ouvrages soient protégés par une clôture de 1,8m équipé d'un portail fermant à clef.

La clôture est présente mais nécessite des travaux.

Travaux sur le captage : 1500 € (reprise des bétons- étanchéité)

Signalisation, mise en place de panneaux : 500 €

I. 1. 2. Acquisition de parcelle

Le PPI comprend 2 parcelles mais seule une appartient à la mairie.

La Mairie doit donc procéder à l'acquisition de la parcelle 1083 de la section OB.

Le coût estimé :

Acquisition de la parcelle, frais de notaire inclus : 1800 €.

Signalisation : 500 €

Travaux clôture : 7 404 €

I. 1. 3. Indemnisation

Sans objet.

I. 2. Estimation du coût des servitudes sur le PPR

I. 2. 1. Acquisition éventuelle de terrains dans le PPR

Sans objet.

I. 2. 2. Impact financier des servitudes sur le PPR

Ces préconisations n'entraînent aucun coût d'indemnisation pour la Commune.

En effet, concernant les restrictions de pratiques agricoles :

« L'épandage des fertilisants n'est autorisé que pour la production végétale agricole et des particuliers (jardins). La fertilisation ne doit pas dépasser les besoins de la plante (Cf méthode du bilan azoté et schéma de principe ci-joints). En tout état de cause, l'apport en fertilisants azotés ne peut être supérieur à 170 kg d'azote par hectare de surface agricole utile. Par ailleurs, l'épandage de produits ou substances destinés à la lutte contre les ennemis des cultures (phytosanitaires) est interdit ».

Le Maire a signé une convention avec l'exploitant agricole qui s'engage à respecter ces préconisations.

Annexe 11 : convention avec l'exploitant agricole.

I. 2. 3. Estimation du coût des aménagements et travaux spécifiques

Mise en place de panneaux de signalisation : 1500 € HT.

Mise en place d'une glissière de sécurité : 50 ml* 200€ = 10 000 € HT

Réalisation d'un plan d'alerte et de secours : 5000 € HT

II. Impact sur le prix de l'eau

La commune gère son eau en régie. Le prix est fixé de la façon suivante :

- ⇒ 35 € pour l'abonnement annuel (sans TVA) et 1,30 €/m³ + taxes de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

L'impact sur le prix de l'eau est donc :

Impact sur le prix de l'eau de la Mise en conformité des Captages d'eau

Consommation d'eau

Consommation moyenne : 16 000 m³/an
 Nombre de branchement : 137

Financement

	Coût du projet	Subventions		Charge globale			
		AEAG	autres subv	Apport Collectivité	Annuités**	Entretien	Dépense
Procédure administrative							
Puits AMARA	15 130 €	10 591 €	3 026 €	1 513 €	121 €		121 €
Mise en conformité des captages							
Puits AMARA	28 204 €	14 102 €	5 641 €	8 461 €	679 €		679 €
TOTAL	43 334 €	24 693 €	8 667 €	9 974 €	800 €	- €	800 €

Conditions financières :

Durée crédit	20 ans
Taux (en %)	0,050

* la subvention AEAG ne porte que si le coût du mètre cube est supérieur à 1€/m³ ou si la collectivité s'engage à atteindre ce coût dans les 2 ans

** Surcoût de l'eau annuel (amortissement de dépense annuelle)

	Par branchement	Par m ³
Puits AMARA	5,84 €	0,050 €

Soit une augmentation potentielle du prix de l'eau de 5,84 € pour une facture de 120 m³.

Les travaux de mise aux normes induisent un impact sur le prix de l'eau. Les travaux qui seront pris en compte au titre des périmètres de protection par les financeurs sont ceux qui figureront dans l'arrêté préfectoral (donc demandés par l'hydrogéologue). Pour ces travaux, la commune peut bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Tout financement est lié à l'achèvement de la DUP sur les captages.